

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-528/SG/FP portant désignation des membres de la commission de correction des épreuves des concours direct et spécial d'accès au cadre d'agents de contrôle du corps territorial des contributions

n° 72-528/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
7 avril 1972

Numéro JO  
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro  
25 avril 1972

### TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des épreuves des concours direct et spécial pour le recrutement d'agents de contrôle des contributions, ouvert par arrêté n° 72-203/SG/FP du 24 février 1972, est composée comme suit : Président: M. Louis Ponse, directeur des Finances: MM Ahmed Youssouf Houmed, chef du Service du Personnel: Elie Saïz, chef du Service des Contributions indirectes ; Bordères Henri, chef du Service des Contributions directes ; Sauvageot Henri, chef du Service de Enregistrement ; Ali Ibrahim Mohamed, directeur d'école ; Fouad Salem, directeur d'école.